

Cette adaptation, à mon sens, devrait être amorcée par un grand accueil chaleureux dans un milieu agréable dès que l'immigrant met pied sur le sol de notre pays.

Quels sont les objectifs du ministre et de son ministère? J'ai lu certains des discours du ministre. Sa pensée, à mon avis, se trouve le mieux exposée dans celui, intitulé «Carrières au Canada—aujourd'hui et demain», qu'il a prononcé à l'ouverture de la réunion «Carrières—Expo 67» tenue à Peterborough, le 18 avril dernier. Le premier point mentionné dans ce discours, où il développait le concept du nouveau ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, est celui-ci:

...quitter le domaine de l'enseignement de base et nous consacrer à la formation professionnelle des adultes.

Il ajoutait bien certains correctifs relatifs à la politique du gouvernement en ce qui concerne l'aide à accorder à ce degré d'enseignement mais, somme toute, l'idée fondamentale consiste à quitter le domaine de l'enseignement de base pour se consacrer à la formation professionnelle des adultes.

La faiblesse de ce système, s'il y en a une, concerne un segment de la population, dont l'exemple le plus frappant est celui des «hippies» d'Yorkville et d'ailleurs qui n'ont pas eu véritablement d'enseignement de base et n'ont pas davantage le désir de se soumettre à une formation professionnelle. Ce problème des «hippies» prenant toujours plus d'ampleur, il serait peut-être bon que le nouveau Conseil de la main-d'œuvre suggère au ministre quel euphémisme il pourrait employer pour parler de travail à un «hippie» sans le faire évanouir ou l'inciter à prendre une double dose de LSD.

Le deuxième point exposé par le ministre, dans son discours à Peterborough, et se rapportant à sa théorie fondamentale, avait trait au nouveau programme visant à favoriser la mobilité de la main-d'œuvre. Je ne ferai pas de commentaires sur le sujet, puisque c'est tout à fait approprié, vu la rapidité du transport et des voyages de nos jours.

Son troisième point traitait de la mise au point

...d'un service consultatif de la main-d'œuvre pour aider l'industrie à remédier aux problèmes de main-d'œuvre dus à une technologie en évolution, à l'automatisation et à d'autres réalités du monde industriel moderne.

Quant à la quatrième pierre angulaire de sa théorie et de son programme, il l'a exposée de la façon suivante:

...il y aurait bien des moyens de favoriser l'élément du processus d'immigration qui concourra le plus efficacement à notre essor économique.

En toute justice pour le ministre, je dois dire qu'il n'a pas manqué de tenir compte dans sa théorie des aspects sociaux et écono-

miques de l'immigration au pays, mais je crois avoir cité équitablement ses propos sur sa théorie fondamentale concernant l'établissement de ce ministère.

En l'absence du projet de loi, je ne puis qu'en deviner les points faibles, mais j'y vois trois aspects de nature à soulever des critiques. Il semble s'agir d'un Conseil d'une telle envergure qu'il pourrait presque servir de ministre suppléant, proposant des programmes capables d'englober tous les modes d'action de son ministère. J'ignore ce qu'il a en vue, en ce qui concerne les hommes et les femmes qui composeront le Conseil, la vigueur de leur personnalité ou s'ils devront se restreindre à l'un ou l'autre des aspects de l'industrie. Je suppose qu'il y englobera patrons et ouvriers, mais quelle que soit la solution qu'il propose, j'espère qu'il ne laissera pas le Conseil aboutir à une situation où les inférieurs dirigeraient les supérieurs.

Mes critiques s'inspirent en second lieu d'un argument avancé par M. Jean-Réal Cardin, chargé du département des relations industrielles de l'Université Laval et qui a déclaré ce qui suit au Conseil économique du Canada:

● (5.20 p.m.)

Les efforts en vue d'élaborer une politique de la main-d'œuvre vraiment efficace ont échoué jusqu'à ce jour et pourraient bien s'avérer vains à l'avenir, à moins que patrons et employés deviennent mieux instruits du véritable problème, que la portée de la négociation collective soit beaucoup élargie, que la législation ouvrière soit nettement modifiée et que des changements profonds interviennent dans les attitudes, la direction et l'organisation tant des syndicats que de l'entreprise.

Il convient, je crois, de mentionner ici ces détails et de noter également que les objectifs assignés par le ministre à son Conseil de la main-d'œuvre et de l'immigration ne vont pas, selon moi, jusqu'au fond des problèmes mentionnés par M. Cardin.

Je voudrais mentionner un troisième point mais, auparavant, je tiens à signaler que le fauteuil est occupé par l'honorable député de Russell. C'est, je crois, la première fois qu'il nous honore de sa présence revêtu de la toge présidentielle. Je suis heureux de voir qu'elle lui va comme un gant. Il semble avoir passé un agréable été et j'espère que son traitement correspond à l'éclat de sa robe.

Enfin, en troisième lieu, je propose au ministre, relativement au conseil qu'il projette, que ce conseil soit consultatif, certes, mais que ce ne soit pas un prétexé pour ne pas pousser à leur plein développement les politiques de la main-d'œuvre qui permettront au Canada de réaliser un maximum d'économie qui, du moins pour l'observateur de l'extérieur, ne se manifestent pas présentement.